UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE LANGUES ET CULTURES AFRICAINES

Filière : Entrepreneuriat culturel

ARTS ET METIERS

SYLLABUS DE COURS

II^{è} partie : CERAMOLOGIE

BAC 2 (CM: 20h, TP: 10h)

Par

Pr Elie SADIKI

Archéologue préhistorien

Année académique 2024-2025

Bujumbura, juin 2025

Objectif du cours

La deuxième partie du cours d'Arts et métiers, dispensé à des étudiants de la deuxième année du Département de Langues et Cultures Africaines, a pour objectif général de les introduire dans l'étude scientifique des traditions céramiques.

Objectifs spécifiques

L'enseignement magistral est axé sur l'explication de la notion de céramologie et ses différentes méthodes. Des notions de base concernant les matériaux (argile, dégraissants, pâte), les techniques de fabrication (acquisition et préparation des matières premières, techniques de façonnage et de finition de la forme, traitement des surfaces, décors, cuisson), sur la morphologie (dimensions, formes et décors) et la fonction des poteries ainsi que sur leur diffusion et consommation seront également données.

Approche pédagogique

Le présent cours est organisé en deux parties principales :

- la partie magistrale concernant les concepts généraux relatifs aux traditions céramiques et les matériaux constituant la base du métier. L'interaction entre l'enseignant et l'apprenant est matérialisé par des observations et des méthodes d'analyse et d'interprétation des produits céramiques.

- la partie pratique axée sur les travaux pratiques de dessin et d'interprétation de différentes parties des produits céramiques.

Méthode d'évaluation

L'évaluation sera faite en cours de formation où l'étudiant fera une recherche documentaire sous forme de Travail coté (/4pts). Des travaux de dessin et d'inteprétation des produits céramiques seront également faits en groupes et les étudiants auront à effectuer une analyse typologique d'un assemblage céramique. (/4pts). Comme session, un examen écrit sera fait en classe et coté (/12pts).

En général les travaux pratiques seront cotés sur 40% et l'examen sur 60%. La note obtenu sera additionnée à celle de la première partie et la moyenne sera la note de l'étudiant.

La deuxième session sera cotée sur 100%.

Table des matières

Objectif du cours 1
INTRODUCTION 3
1. IDENTIFICATION DES POTIERS DU BURUNDI 4
1.1. Classification fonctionnelle des poteries du Burundi 5
1.1.1. Les grands vases (intāngo) 5
1.1.2. Les écuelles et les petits vases (imibêhé n'înága zó gutêka) 5
1.2.1. Le façonnage 7
1.2.2. La pâte 9
2. DESCRIPTION DES CARACTERISTIQUES MORPHOFONCTIONNELLES 10
2. 1. Le rapport ouverture/Diamètre maximum du récipient 10
2. 2. La forme de l'encolure 10
2. 3. Dimensions proportionnelles des poteries 12
2. 4. La forme du corps 13
2. 5. La forme de la base 15
3. BREVE NOMENCLATURE DES PARTIES D'UN RECIPIENT 16
3.1. Aménagement pour la préhension, le versement, l'obturation 19
3.2. Les points d'attache 21
3.3. Forme de la lèvre 21
4. LA DECORATION 24
4.1. description générale 24
4. 2. Description des motifs décoratifs 25
CONCLUSION 26
Références bibliographiques 27

INTRODUCTION

La céramologie est une discipline connexe à l'archéologie qui s'attache à étudier les objets en terre cuite qui sont regroupés sous le terme de céramiques. Il s'agit notamment des poteries, des briques, des tuiles, des carreaux, des tessons, etc). Elle comprend principalement l'étude des techniques de fabrication (façonnage, traitement des surfaces, cuisson), de leurs formes (typologie), et celle des motifs décoratifs, qui peuvent être estampés, incisés, gravés, appliqués ou peints sur les artéfacts.

La céramologie vise également à fonder les bases de la datation des céramiques, afin d'en établir une chronologie relative. Elle contribue, à travers l'analyse des matériaux utilisés pour constituer la pâte, comme l'argile et le dégraissant, à définir l'origine géographique des céramiques, et partant, l'étendue des aires culturelles et des courants économiques qui existaient lors de leur production.

1. IDENTIFICATION DES POTIERS DU BURUNDI

La céramique de la région des Grands Lacs n'a jamais été attribuée à une ethnie ou une catégorie sociale bien précise. Elle est prise comme une activité qui a été effectuée par des populations qui ont habité cette région. En effet, au Rwanda, on nous parle de l'existence d'un groupe des *Bayovu* composé de potiers Bahutú qui aurait emprunté la poterie aux Barēnge (SEITZ S., 1993). Au Burundi, nous remarquons l'existence du même groupe, surtout dans les provinces du Nord. Ceux du Rwanda sont connus comme des Bahutú alors que ceux du Burundi rentrent dans la catégorie des Batwá même s'ils ne portent pas leur nom. Ceci fait qu'au Burundi tous les fabricants des poteries aient tendance à se considérer comme des Batwá quand il s'agit des avantages sociaux à gagner. Dans cette perspective, un flou se crée et la fabrication des poteries devient une spécialité attribuée aux Batwá. Cependant, nous sommes persuadé qu'elle n'appartient pas uniquement à cette catégorie. Ces *Bayovu* du Nord du Burundi ne sont pas de vrais Batwá si on considère l'histoire de la céramique de cette région. Ils seraient des Bahutú qui auraient perdu leur origine. Par ailleurs, les céramiques des Batwá sont bien connues(NIJEMBAZI A., 1988): ce sont des vases et des écuelles uniquement. Il s'agit des récipients faciles à vendre et pouvant apporter de l'argent le plus vite possible afin d'assurer la vie quotidienne de la famille. Quant aux Bahutú, leurs poteries sont des vases et des grands vases destinés à la fermentation des boissons. Ce sont des poteries très chères qui sont commercialisées. Par ailleurs, nous remarquons des gens du centre du pays qui vont dans les régions du Sud-Est du Burundi pour importer de grandes poteries à revendre au marché. Les Batwá n'ont jamais fabriqué ces grands vases.

La plupart des chercheurs attribuent la céramique burundaise à la catégorie des Batwá comme leur métier de tous les jours(NIJEMBAZI A., 1988). Néanmoins, comme nous venons de le constater, d'autres documents relatifs à la céramique des pays des Grands Lacs affirment que ce métier appartenait également à la catégorie des Bahutú. Au Burundi, nous constatons l'existence des Bahutú potiers dans les régions naturelles d'Imbo, Bwêru, Buyogoma et Kumosó. Parlant de l'économie du pouvoir burundaise de 1875 à 1920, Augustin NSANZE souligne que « *dans l'imbo, le kumoso et le Bweru les principaux potiers étaient des Bahutú* »(NSANZE A., 2001). Selon lui, « *les principaux fournisseurs des pots au Kraals de Ntarugera dans le Bweru n'étaient autres que des Bahutu* ». Actuellement, il nous semble qu'être Mutwá n'est plus un défaut comme le prétendaient la plupart des Burundais dans le temps. C'est une qualité qui procure des avantages de la part du gouvernement et des Organisations non gouvernementales qui prennent en charge des minorités ethniques. Dans

cette perspective, une complexité du groupe des potiers serait survenu dans le temps de telle sorte qu'il est difficile de distinguer les vrais Batwá et ceux qui ne le sont pas. Les Bahutú qui ne parviennent pas à abandonner ce métier se prennent pour des Batwá alors que d'autre restent potiers sans abandonner leur catégorie.

C'est dans ce sens qu'il s'avère nécessaire d'identifier l'origine de chaque catégorie céramique et ses auteurs. Par ailleurs, comme le souligne THIAM M. (2001), *« les poteries peuvent donner des indications chronologiques grâce à la Thermoluminescence (TL), révéler des faciès culturels, à travers l'étude des formes, des décors, ainsi que la nature et l'origine des argiles employées grâce à la pétrographie, définir les influences subies par un groupe (échanges, voire commerce, à longue distance. »*

1.1. Classification fonctionnelle des poteries du Burundi

Sur base de la documentation à laquelle nous avons eu accès et les données d'enquêtes faites, nous pouvons classer les poteries du Burundi dans quatre catégories selon leur utilité. Voici les fonctions servant de base pour leur classification :

- Les grands vases utilisés dans la fermentation des boissons
- les écuelles et petits vases utilisés dans la préparation de la nourriture
- les vases moyens utilisés dans le puisage de l'eau et le transport des boissons
- les vases complexes utilisés dans les pratiques mystiques

1.1.1. Les grands vases (intāngo)

Ces vases sont des poteries utilisées pour fermenter les boissons et sont caractérisent par :

- une grande taille
- une grosse épaisseur de la lèvre
- une grosse épaisseur de la panse
- et un grand diamètre

A ces quatre caractéristiques, il faut ajouter que ces poteries sont toujours des récipients fermés avec inflexion. Ils sont appelés *intāngo.*

1.1.2. Les écuelles et les petits vases (imibêhé n'înága zó gutêka)

Ces poteries sont de deux types : les récipients fermés et les récipients ouverts. D'abord, les récipients fermés sont destinés à la cuisson de grandes quantités de céréales, de tubercules, …Ils

sont caractérisés par une petite hauteur et de petits diamètres[1]. De plus, l'épaisseur de la lèvre et celle de la panse sont très petites rendant ainsi facile le chauffage. Ces poteries sont appelées *inzĭhebe* ou *Inága zó gutêka*. Ensuite, les récipients ouverts sont ceux qui sont utilisés pour frire ; surtout les légumes destinés à être consommés avec de la pâte. Le diamètre de leur lèvre représente le diamètre maximal. Comme les premiers, ces récipients sont toujours caractérisés par de petites épaisseurs[2]. Un récipient du genre est appelé *Umubêhé*.

1.1.3. Les vases moyens (imibĭndi n'ínzĭhebe)

Ces récipients sont moyens comme le nom l'indique. Ils peuvent contenir entre quinze (15) et vingt cinq (25) litres. En effet, il nous semble que les Burundais avaient déjà distingué les poteries réservées aux gens de sexe féminin et celles réservées à ceux de sexe masculin. C'est dans cette perspective que nous distinguons les poteries appelées *imibĭndi* (contenant une grande quantité) réservées aux hommes et d'autres appelées *inzĭhebe* (ne dépassant pas souvent vingt litres) réservées aux femmes. Les premières sont des récipients aussi hauts que larges alors que les secondes sont des récipients plus hauts que larges.

En effet, les *inzĭhebe* peuvent être déposées dans des paniers quand il est question de transporter les boissons vers un lieu où se tient une fête ; surtout quand les boissons qu'ils contiennent sont réservées à une personne importante, respectée. Ils sont transportés par les femmes. Quant aux *imibĭndi*, ils ne sont pas déposés dans des paniers à cause de leur volume et leur hauteur. Par ailleurs, les hommes burundais ne portent jamais de paniers sur leurs têtes.

Curieusement, que ce soit l'épaisseur, la hauteur ou le diamètre de ces vases moyens, ils sont toujours supérieurs à ceux des récipients utilisés dans la préparation de la nourriture mais n'atteignent pas les mesures des *intāngo*.

1.1.4. Les vases rituels

Cette catégorie est composée de petites poteries réservées aux pratiques mystiques difficiles à cerner clairement. Les plus connues sont des poteries appelées *Inkóno zā bigōmbo.* Il s'agit des céramiques à un ou plusieurs anses (*ibigōmbo*) utilisées par les praticiens du surnaturel. On peut les identifier également par d'autres particularités comme un col fabriqué de manière sophistiquée, selon les obligations des usagers, et le nombre de becs qui peut dépasser un. En effet, étant des objets rarissimes, il n'est pas courant d'en trouver en totalité du fait qu'ils sont considérés aujourd'hui comme des objets diaboliques et dès qu'on les aperçoit, ils sont vite conduits à l'église pour être cassés.

[1] Il s'agit du diamètre de la lèvre et celui de la panse.
[2] Epaisseur de la lèvre et celle de la panse.

Sur base de ces critères de classification, nous avons pu étudier les tessons de bord trouvés dans les sondages. Ceci nous a permis d'identifier l'origine de chaque tesson et la catégorie à laquelle appartenait la poterie cassée.

Tenant compte de la classification effectuée par Mandiomé THIAM(2010), il est important de souligner que les trois premières catégories de vases sont domestiques alors que la quatrième est rituelle. Nous devons retenir que « *la poterie remplit des fonctions utilitaires, thérapeutiques, voire médicales, et répond ainsi aux besoins et aux goûts des usagers* » (THIAM M. 2012).

La céramique burundaise fait partie de la typologie céramique de la région des Grands Lacs que les chercheurs appellent Culture « Urewe ». Celle-ci définit un type de céramique dont les formes fréquentes sont le vase à profil en S et l'écuelle évasée. Leur décoration consiste en une répétition d'éléments stéréotypés : bords biseautés, hachures, séries de cannelures en motifs géographiques, fossette basale. Une étonnante uniformité caractérise cette céramique produite par des populations qui ont occupé la région des Grands Lacs durant une période qui pourrait remonter au début du premier millénaire avant, et dont le fin commence sept siècles apr. J.C.

1.2. La ceramique au rwanda et au burundi

Au rwanda et au Burundi, l'Age du fer ancien a laissé comme témoin une culture céramique dite urewe présentant une uniformité à peine rompue par des variations d'exécution locale.

1.2.1. Le façonnage

Selon les données de la documentation, la céramique de la région des Grands Lacs a vraisemblablement été façonnée à la main car on n'y décèle aucune trace des stries horizontales que l'utilisation d'un tour ferait apparaitre sur la paroi des terres cuites et qui subsisterait sur la face interne. Etant donné le soin apporté à la finition du travail, la technique utilisée n'apparait pas et, à ce propos, nous ne pouvons qu'émettre des suppositions étayées par quelques indices.

Il se peut que la base du récipient ait été moulée soit dans un tesson de céramique, soit dans une autre forme creuse, par exemple le fond d'une calebasse brisée. L'aspect arrondi ou ombiliqué de la base des céramiques pourrait alors provenir tout simplement du moule utilisé : la fossette basale observée dans certains cas des céramiques anciens serait le négatif du nœud de la calebasse.

Sur la base moulée, la forme a dû être ensuite modelée par la technique dite « au colombin », c'est-à-dire par la superposition de petits boudins d'argile.

La forme modelée, l'artisan en égalisait puis en lissait la paroi de manière à faire disparaître tout défaut. Sur la surface lissée soigneusement, quelquefois d'aspect luisant, il appliquait ensuite une décoration incisée ou imprimée. La paroi des céramiques « urewe » est poreuse et présente en section un aspect dit « en sandwich », un noyau foncé compris entre deux couches plus claires, typique d'une cuisson rapide et incomplète qui vraisemblablement se faisait à l'air libre, à pleine flamme mais à température peu élevée, après un séchage de quelques jours à peine. En outre, la surface de ces céramiques présente souvent des variations de teintes indiquant nettement l'exposition différentielle à la source de chaleur.

Les dimensions des céramiques sont fonction de la qualité de l'argile utilisée : celles façonnées à l'aide d'une argile grossière sont en général plus petites et ont la paroi plus épaisse.

Un type de la céramique pratiquée de nos jours encore en Afrique centrale peut donner une idée de ce qu'était la confection des céramiques à l'âge du fer ancien : la base des céramiques est façonnée par les potières sur un grand tesson faisant office de « tournette ». Sur cette base est modelée, à l'aide de colombins, une jarre sphérique dépourvue d'anse surmontée d'un col à bord largement évasé. A l'aide de la main, trempée régulièrement dans l'eau, les potières égalisent et lissent la paroi de façon impeccable, faisant disparaitre toute trace de montage. Une décoration à la molette est appliquée sur l'épaule ; après quoi la céramique, démoulée du tesson, est mise à sécher d'un à trois jours au soleil. Après séchage, la cuisson se fait à ciel ouvert sur un lit de petit bois et d'herbes sèches. Avant d'y bouter le feu, les jarres sont également recouvertes d'herbes. Après dix à quinze minutes, la cuisson est censée être terminée. (Observations faites dans la région à l'est de Butare.)

Les céramiques actuelles sont plus grandes et ont la paroi relativement plus mince que les anciennes car l'argile des fonds de vallées servant aujourd'hui à les confectionner est de texture plus fine et est plus malléable que celle des versants qui, selon l'analyse du matériau argileux, était utilisée à l'âge du fer ancien.

La céramique Urewe est caractérisée par des dimensions modestes. La moins bonne qualité de l'argile a dû, outre la relation probable avec la destination de la céramique, limiter celles-ci. Actuellement certains jarres peuvent facilement atteindre un mètre de haut. Elles servent à

puiser et à contenir l'eau, à conserver la bière, à cuire des aliments, à conserver des céréales, ….

1.2.2. La pâte

L'argile constituant la pâte des céramiques urewe contient des dégraissants naturels : petits grains de quartz jusqu'à 2mm de diamètre, granulés latéritiques, éléments organiques (pailles et matières ligneuses ; par contre, elle renferme relativement peu de mica, contrairement à celle qu'utilisent de nos jours les potières Batwa. C'est la couche d'argile gris-bleu sous-jacente à l'horizon de sol arable des fonds de vallées qui est actuellement employée pour la confection des céramiques. Cette argile est aujourd'hui accessible du fait du défrichement généralisé.

Ce n'était pas le cas à l'âge du fer ancien où les dépressions étaient occupées par des marécages à Cypéraceae frangés de galeries forestières denses de pénétration difficile. A l'époque, chaque artisan devait donc extraire sa matière première des pentes de sa colline, produisant une céramique brun-rouge, grise, beige ou jaunâtre selon la nature du sol de l'endroit occupé. Cette relation entre la couleur de la céramique et celle du substrat montre bien le caractère purement local de la production.

2. DESCRIPTION DES CARACTERISTIQUES MORPHOFONCTIONNELLES

Pour pouvoir bien analyser un assemblage céramique, les chercheurs céramologues ont élaboré des formules et mis en place des outils de mesure aidant à bien établir une typologie céramique. C'est dans cette perspective que dans cette partie, nous allons nos occuper de la technique d'analyse et de description des produits céramiques.

2. 1. Le rapport ouverture/Diamètre maximum du récipient

A l'instar de A. Gallay, nous définissons l'ouverture d'un récipient sur la base du rapport a (diamètre de l'ouverture) sur b (diamètre maximum de la panse) (A.Gallay, 1981 :62). Nous distinguons deux types de récipients :

-O : les récipients ouverts : $0,80 \leq a/b \leq 1$

La poterie a un diamètre à l'ouverture égal ou légèrement inférieur au diamètre maximum. Le résultat de leur rapport est compris entre 0,80 cm et 1m. Un bord peut être considéré comme ouvert lorsque l'angle décrit par la lèvre avec la surface plane sur laquelle elle est posée est supérieur à 90°. Il faut souligner que ces récipients peuvent présenter

Oé : des parois évasées
Oé : des parois droites

-F : les récipients fermés : $a/b< 0,80$

Le diamètre de l'ouverture (a) est inférieur au diamètre maximum (b). Le résultat du rapport a/b est inférieur à 0,80. Un bord peut être considéré comme fermé lorsque l'angle décrit par la lèvre avec la surface plane sur laquelle elle est posée est inférieur à 90°. Les récipients fermés ont généralement des parois rentrantes. Par ailleurs, certains d'entre eux peuvent présenter une inflexion au niveau de la jonction de la lèvre et de la panse. Ce rétrécissement à l'amorce de l'ouverture peut, par conséquent, individualiser un col.

2. 2. La forme de l'encolure

La présence ou l'absence de col est déterminé sur « la base du rapport a (hauteur de l'encolure) sur b (hauteur total du récipient) » (A.Gallay, 1981 :60). Deux classes peuvent être ainsi obtenues :

OC : récipient sans col : $0,01< a/b < 0,17$.

C : récipient avec col : a/b> 0,17.

- O : Les récipients ouverts : 0,80≤ a/b≤1cm

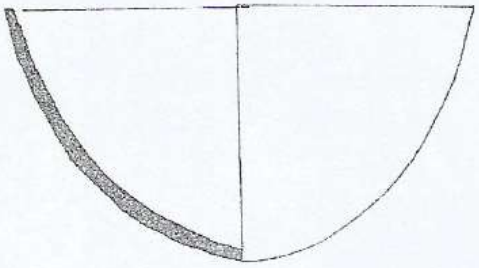

Oé : à parois évasées

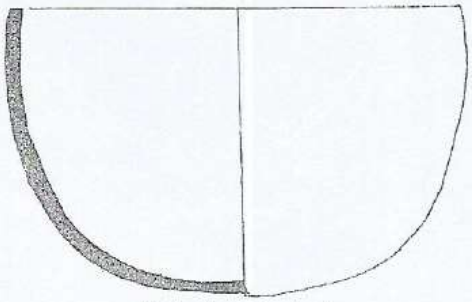

Od : à parois droites

- F: Les récipients fermés : a/b<0,80 cm.

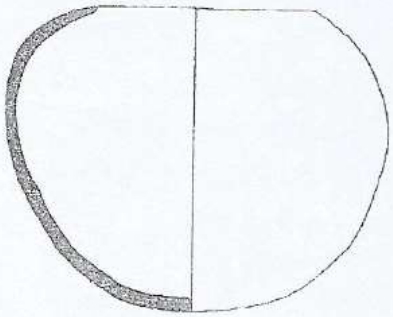

F : fermés à parois rentrantes

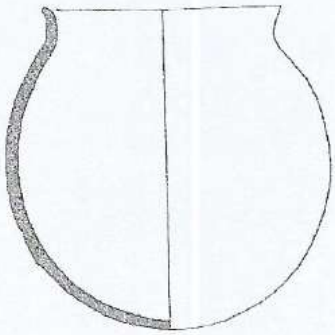

F: fermés à parois rentrantes

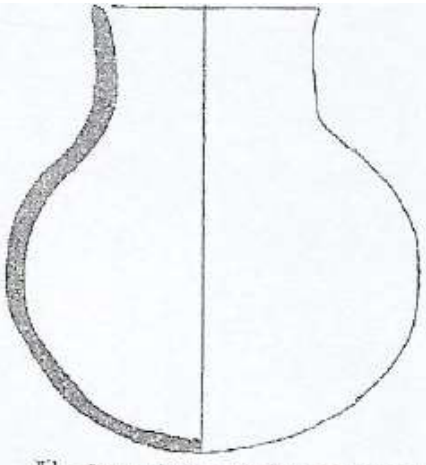

F : fermés à parois rentrantes

Source : Guèye N. S. 1998

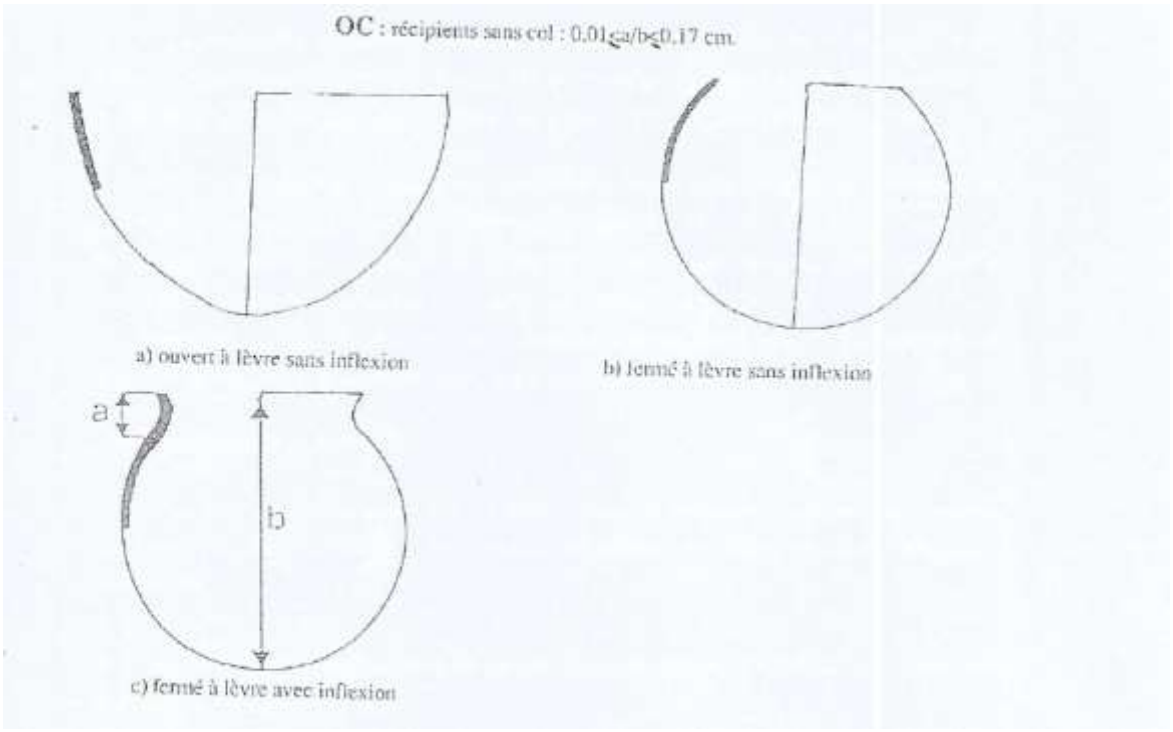

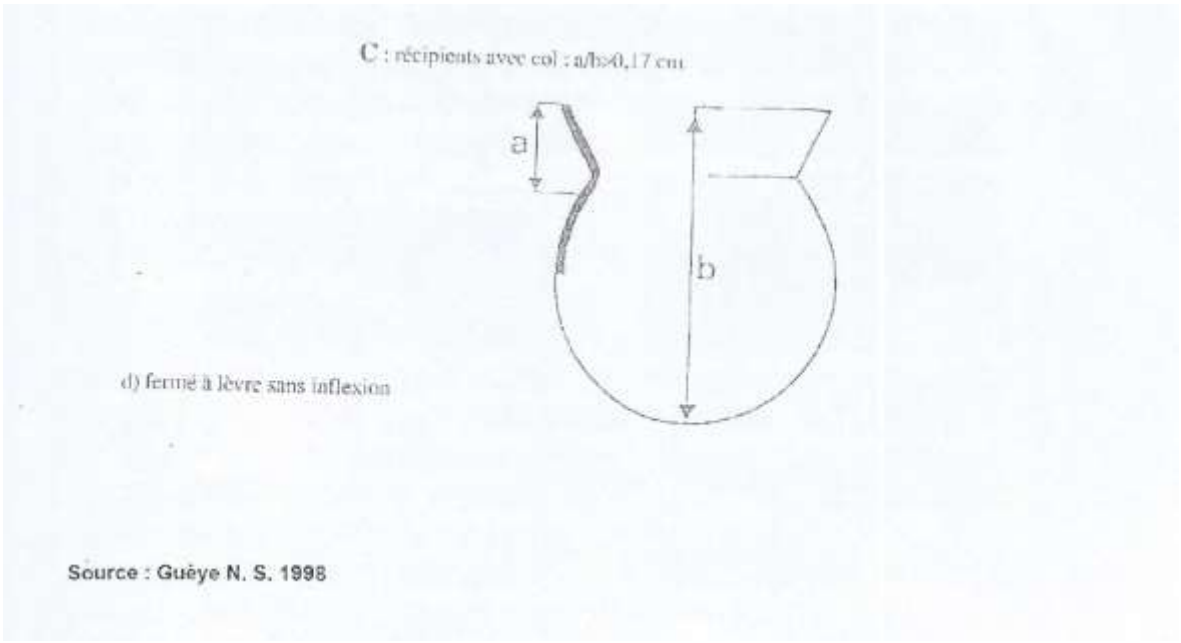

2. 3. Dimensions proportionnelles des poteries

- Dimensions relative des poteries

La taille des récipients est définie à partir des mesures de la hauteur et du diamètre maximum (Gardin J.C. et Alii, 1985). Trois groupes sont établis en fonction de la distribution des mesures présentes sur les différentes catégories fonctionnelles :

P : Petits récipients. Un récipient est considéré comme petit lorsque la hauteur et le diamètre maximum ou largeur sont inférieurs ou égaux à 34.

M : récipients moyens. Un récipient est considéré comme de taille moyenne lorsque la hauteur et le diamètre maximum ou largeur sont compris entre 35 et 43.

G : grands récipients. Un récipient est considéré comme grand lorsque la hauteur et le diamètre maximum (ou largeur) sont supérieur à 43.

- Proportion des poteries

La proportion d'une poterie est déterminée par le rapport hauteur sur diamètre maximum (Gallay A., 1981 :58). Quatre catégories de récipients sont distinguées :

H : les récipients plus hauts que larges dont le rapport hauteur sur diamètre maximum est supérieur à 1.

HL : les récipients aussi hauts que larges dont le rapport hauteur sur diamètre maximum est inférieur ou égal à 1 et supérieur à 0,75.

L : les récipients plus larges que hauts dont le rapport hauteur sur diamètre maximum est inférieur à 0,75 et supérieur à 0,50.

LL : Les récipients beaucoup plus larges que hauts dont le rapport hauteur sur diamètre maximum est inférieur à 0,50.

2. 4. La forme du corps

S : la forme simple sphérique dont les parois sont soit convexes et rentrantes pour les récipients fermés soit droites ou évasées pour les récipients ouverts.

Sp : la forme sphérique dont les parois convexes et rentrantes présentes un léger aplatissement de la courbure vers le haut.

So : la forme sphérique dont les parois convexes et rentrantes présentent un léger aplatissement de la courbure vers le bas.

SE : la forme sphérique dont les parois convexes et rentrantes présentent un épaulement vers le haut de la panse.

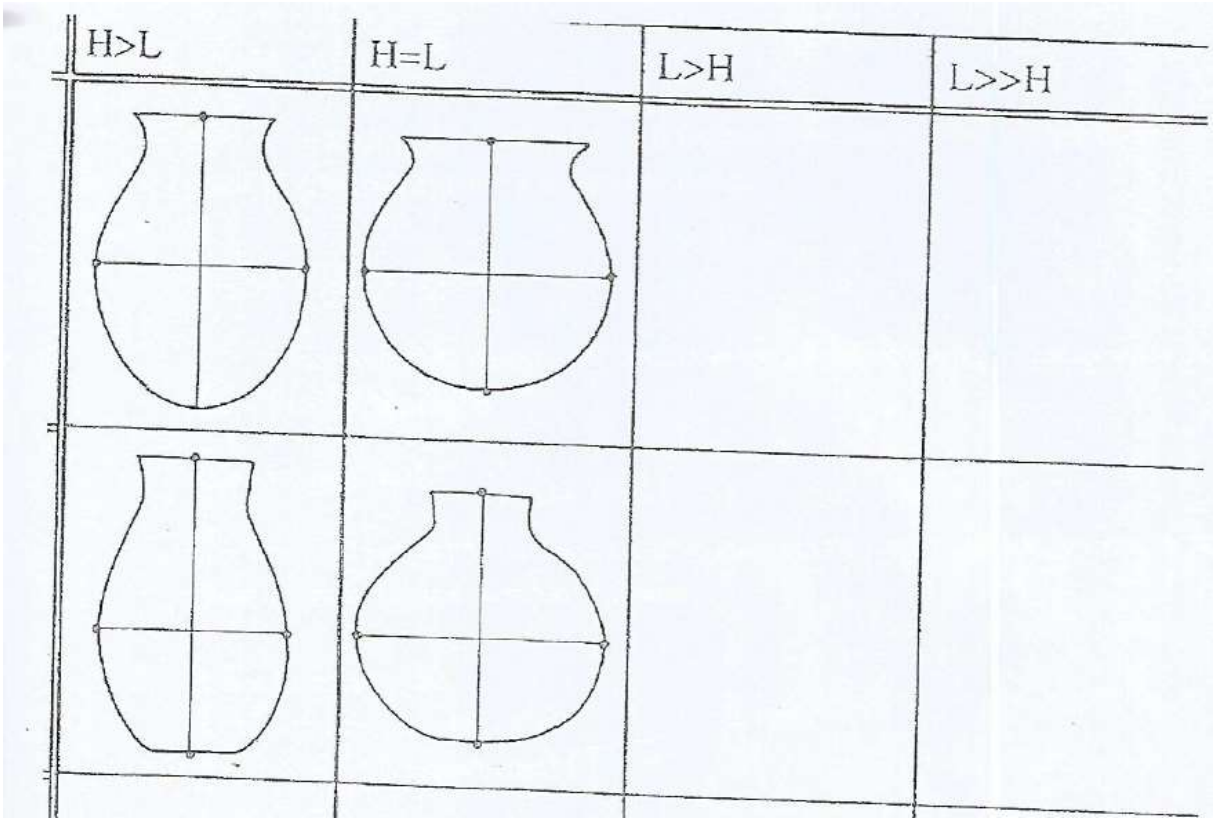
H>L
H=L
L>H
L>>H

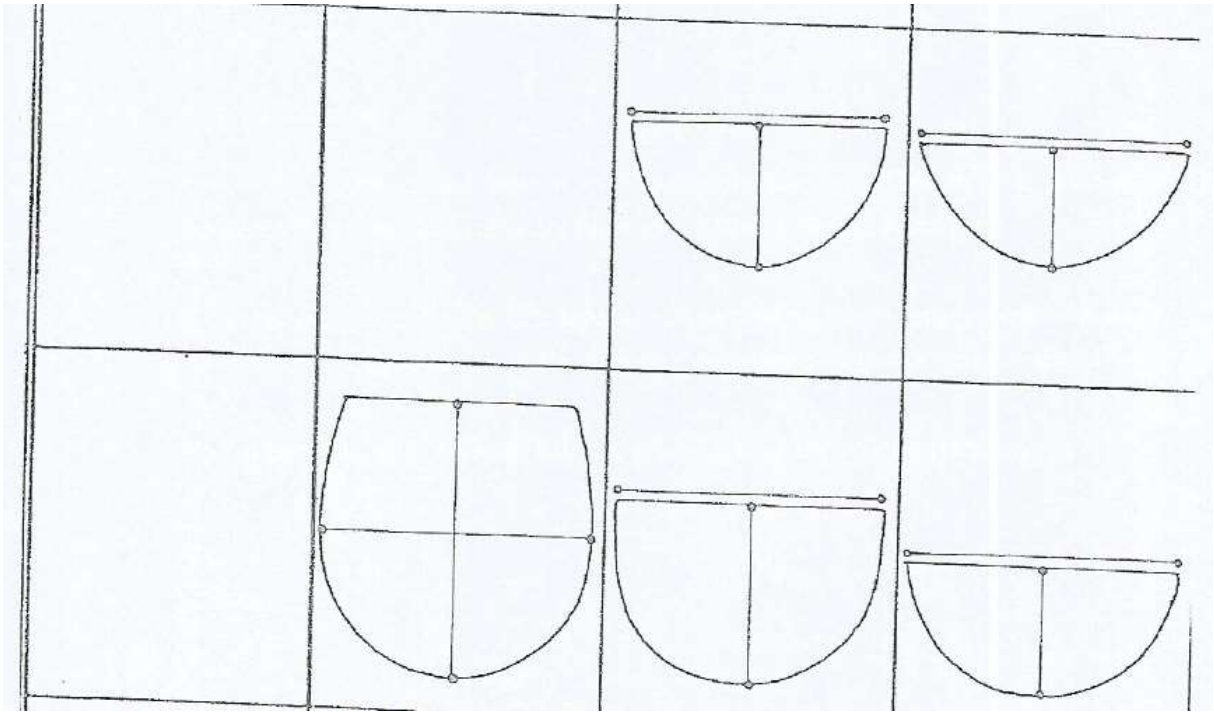

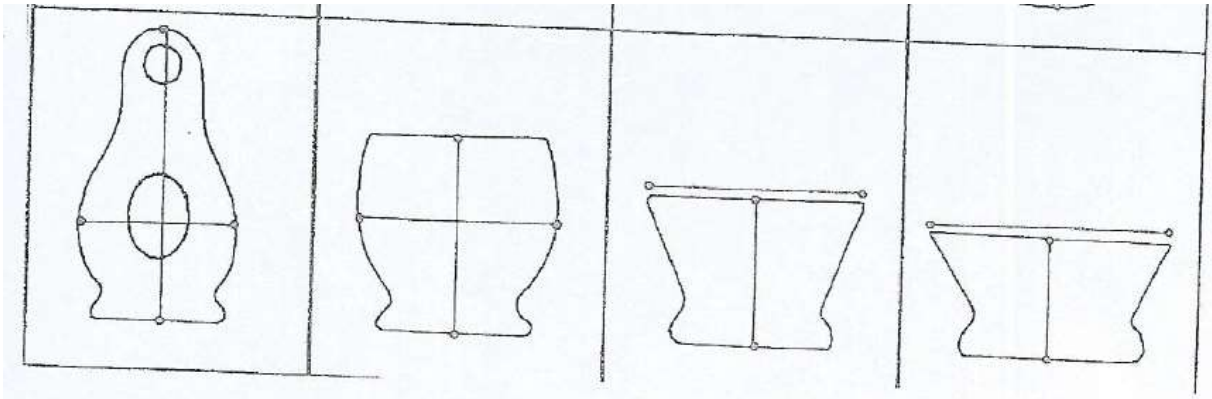

Source : Guèye N. S. 1998

Ev : la forme ellipsoïde verticale dont les parois convexes et rentrantes présentent un profil allongé contrairement à la forme sphéroïde.

2. 5. La forme de la base

Deux formes de base peuvent être observées sur les poteries du Burundi :

- La base sans pied

La poterie présente une base continue sans aucune rupture entre la jonction de la panse à la base. La base sans pied présente :

R : une forme arrondie
A : une forme légèrement aplatie
C : Une forme légèrement conique
P : Une forme plate

- La base à pied

La poterie a une base discontinue avec une inflexion entre la jonction de la panse à la base, qui individualise un pied. Ce pied a plusieurs formes

Cc : base annulaire évidée. Elle présente un anneau rapporté dont le centre est raclé.
Ca : base annulaire pleine. Elle présente un anneau rapporté dont le centre n'est pas raclé.
Pp : la base a plusieurs pieds. Elle est généralement tripode, ou tétrapode.

3. BREVE NOMENCLATURE DES PARTIES D'UN RECIPIENT

- Corps : *partie principale d'un récipient limitée, d'une part, par l'encolure (ou le bord de la lèvre) et, d'autre part, par la base.*

On nomme épaule la partie supérieure du corps des récipients fermés (au dessus du diamètre maximal jusqu'à la base d'un éventuel col ou goulot).

Lorsque la courbe est interrompue par un point d'intersection saillant, on peut parler d'une carène ou d'un corps caréné.

Ouverture : *Sauf mention spéciale, ce terme désigne une ouverture supérieure dont le centre coïncide avec l'axe du récipient.*

Pour les récipients munis d'un rebord, il y a lieu de préciser si l'on mesure l'ouverture par son diamètre interne ou externe (extrémité du rebord).

Bord : *Partie d'un récipient qui borde l'ouverture.*

Il n'est différencié que lorsqu'il fait l'objet d'un aménagement morphologique (profil-épaisseur) ou décoratif.

Lèvre : *Extrémité du bord limitant une ouverture.*

Encolure : *Partie d'un récipient, distincte du corps, qui entoure l'ouverture.*

Sa limite inférieure est marquée par un point d'intersection ou d'inflexion situé au-dessus du diamètre maximal ou coïncidant avec celui-ci.

Cette partie peut affecter des proportions et des complexités très différentes

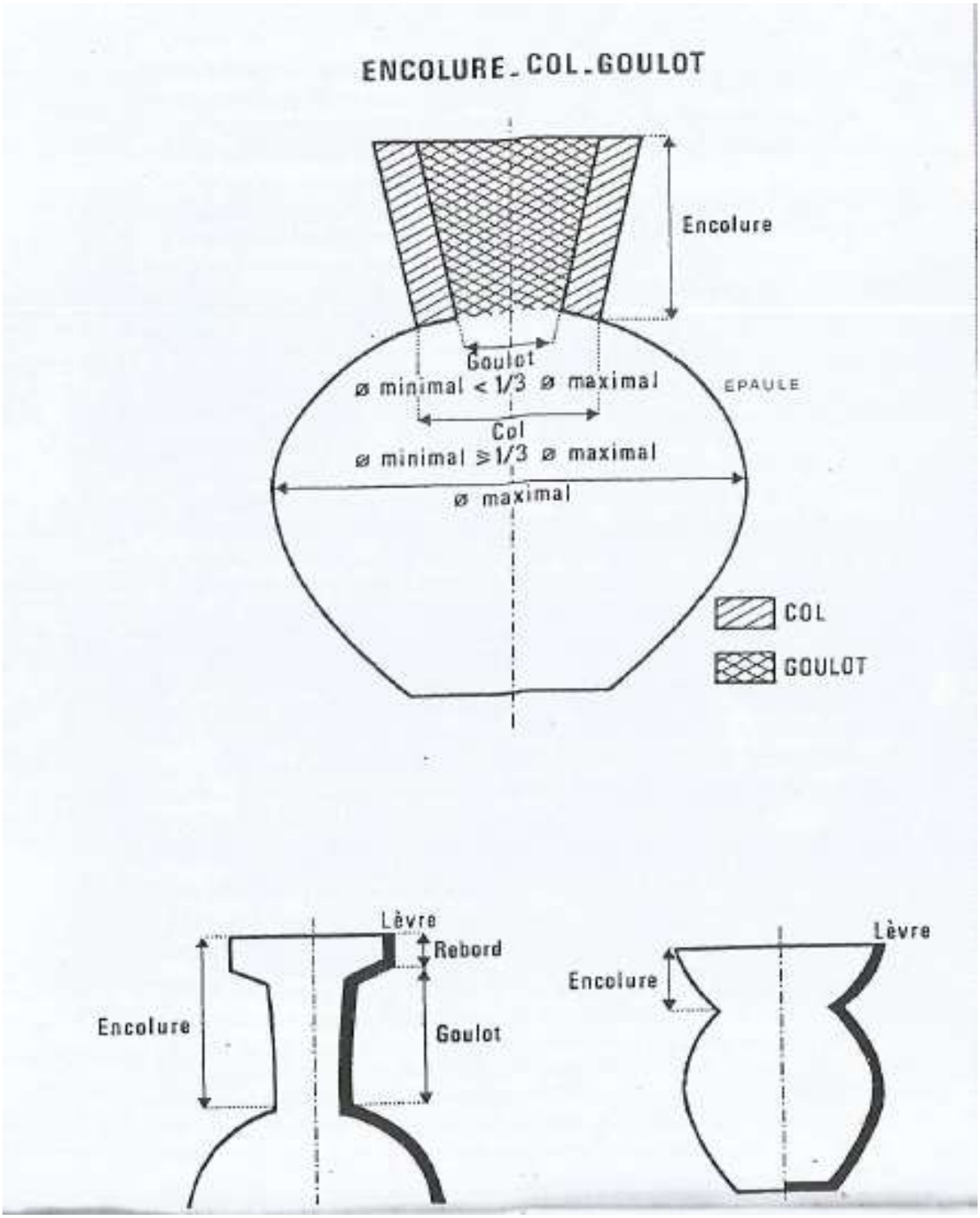
ENCOLURE-COL-GOULOT
Encolure
Goulot
ø minimal < 1/3 ø maximal
EPAULE
Col
ø minimal ≥ 1/3 ø maximal
ø maximal
COL
GOULOT
Lèvre
Rebord
Encolure
Goulot
Encolure
Lèvre

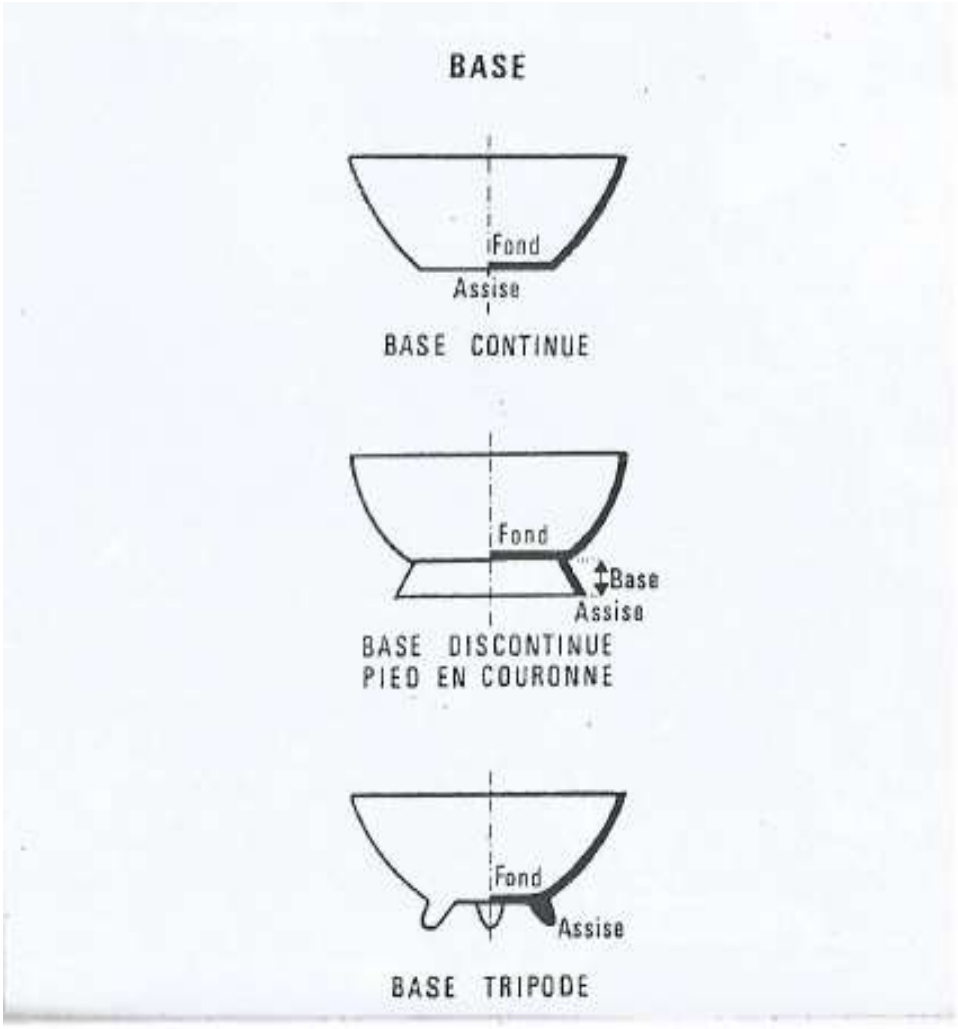

Col et goulot : *Encolure d'un récipient fermé.*

Son diamètre minimal est toujours inférieur au diamètre maximal du corps.

La distinction entre le col et goulot se fait selon le rapport entre diamètre minimal et diamètre maximal du récipient. Le *col* a généralement un diamètre minimal égal ou supérieur au tiers du diamètre maximal : le *goulot* a un diamètre minimal inférieur au tiers du diamètre maximal. Le rapport se vérifie surtout pour les goulots de forme cylindrique et de hauteur supérieure au diamètre. C'est aux récipients correspondant à cette dernière formule que s'applique le nom de bouteille.

Rebord : *Aménagement du bord d'un récipient, débordant sur l'extérieur, et formant souvent une partie distincte (après un point d'intersection).*

Il peut prendre diverses formes : parement vertical, méplat, horizontal ou oblique, …

Le rebord peut compléter un col ou un goulot ; dans le cas d'un récipient ouvert, le rebord constitue l'encolure.

Base : *Partie inférieure d'un récipient.*

Elle peut être en continuité avec le corps ou se différencier de celui-ci. Dans ce dernier cas, sa limite supérieure est marquée par un point d'intersection ou d'inflexion situé au-dessous du diamètre maximal ou coïncidant avec celui-ci.

Assise : *Surface d'appui du récipient*

Pied : *Aménagement de la base qui surélève le récipient*

Cet aménagement peut comporter un pied unique ou plusieurs. Un pied unique a une forme de couronne plus ou moins dégagée ou une forme combinant une tige et un socle.

Un pied très élevé est appelé piédestal.

Si l'aménagement comporte plusieurs pieds, on parle d'un récipient tripode (trois pieds), tétrapode (quatre pieds). Ces pieds peuvent être pleins ou creux (notamment dans la forme dite vase-goulot) et sont parfois réunis par un élément annulaire formant l'assise.

Fond : *Face interne de la portion inférieure d'un récipient.*

Il y a avantage à le distinguer de la base pour rendre compte des cas fréquents où ce niveau les courbes internes et externes sont discordantes.

Support : *objet indépendant, en céramique ou non, sur lequel on pose un récipient à base convexe ou pointue pour assurer sa stabilité ; il est parfois nommé « porte-pot ».*

3.1. Aménagement pour la préhension, le versement, l'obturation

Anse : *Appendice de forme allongée fixé à un récipient par ses deux extrémités, permettant de la saisir en y passant la main ou au moins un doigt.*

Les anses sont le plus souvent latérales mais on trouve également des anses diamétrales (fixées en deux points diamétralement opposés), en point, en « étrier ».

Des anses mobiles, généralement en matériaux souples, peuvent être fixées en deux points opposés de l'ouverture, grâce à un aménagement comme petites anses, perforation,…

Oreille : *appendice de forme aplatie, perforée ou non, fixée au corps d'un récipient*.

Queue : *Appendice de forme allongée fixée à un récipient par l'une de ses extrémités.*

Bouton, mamelon, téton : *Petits appendices, plus ou moins renflés et plus ou moins dégagés de la paroi à laquelle ils sont fixés, en vue de faciliter la préhension.*

Bec : *Inflexion plus ou moins élargie et accusée de la lèvre, formant un canal ouvert.*

Goulot verseur : *Aménagement d'un canal fermé constituant une ouverture distincte de l'encolure, faisant communiquer le corps d'un récipient avec l'extérieur.*

Couvercle et bouchon : *Pièce destinée à couvrir l'ouverture d'un récipient pour le fermer.* Un *couvercle* peut être posé sur l'ouverture du récipient, emboîté ou emboîtant. Il peut être muni d'un ou plusieurs appendices de préhension (anse, oreille, bouton,…)

On parle de préférence de bouchon pour un couvercle très étroit destiné à fermer un goulot.

		doubles (2)	multiple (plus de deux)		
		opposées	non opposées	opposées	superposées/ opposées
anse verticale (V)	convexe (C)				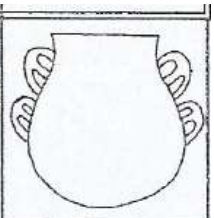
	anguleuse (A)			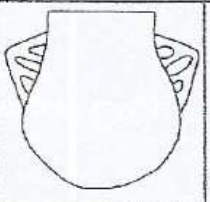	
anse horizontale (H)	convexe (C)	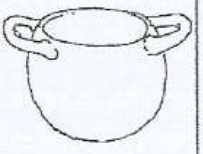			
anse horizontale/ verticale (HV)	convexe (C)				

anse de panier (P)	convexe (C)		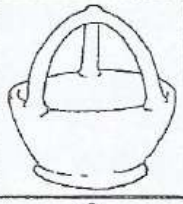		
	anguleuse (A)				
bec (B)	tubulaire ou tronconique (T)	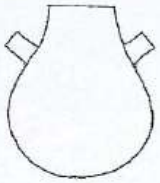			
bec / anse (BA)	bec tubul. / anse vert. convexe (THC)			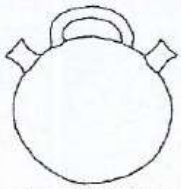	

3.2. Les points d'attache

D'une manière générale, les anses se localisent sur le haut de la panse (Hp) ou au niveau du plan de séparation haut/bas de panse (HBp). Parfois, elles se rencontrent sur la section et la face externe de la lèvre, au niveau de la jonction de la lèvre et de la panse, ou plus rarement au sommet de la poterie, plus précisément au niveau du point terminal supérieur.

3.3. Forme de la lèvre

La lèvre est définie comme l'extrémité du bord limitant une ouverture. Pour les commodités de la description des poteries, la notion de bord est substituée à la notion de lèvre.

-LOI : La lèvre sans inflexion

La lèvre est décrite si elle se situe dans le prolongement de la paroi. Autrement dit, la ligne de jonction entre la panse et la lèvre ne présente aucune rupture, elle plutôt régulière. Les lèvres sans inflexion se distinguent entre elles par l'aspect de leur section. La section des lèvres peut avoir divers aspects :

R : lèvre sans inflexion à section arrondie.

P : lèvre sans inflexion à section pointue.

A : lèvre sans inflexion à section aplatie.

B : lèvre sans inflexion à section en biseau.

BD : lèvre sans inflexion à section en biseau rainuré.

-LI : La lèvre avec inflexion

Le récipient présente un rétrécissement ou une inflexion au niveau de la jonction de la panse à la lèvre. Plusieurs critères sont retenus pour différencier les lèvres avec inflexion : le profil et la section de la lèvre, l'angle d'inflexion et la longueur du point de tangence vertical interne (TVI). Ainsi, nous pouvons distinguer :

EI : la lèvre éversée et incurvée

EIAc : la lèvre éversée et incurvée qui présente un angle aigu et une TVI<1,5

EIDc : la lèvre éversée et incurvée qui présente un angle droit et une TVI<1,5

					arrondie (R)	pointue (P)	aplatie (A)	ébréchée (D)	biseau (B)	biseau ébréché (BD)
lèvre sans inflexion (LOI)										
lèvre avec inflexion (L I)	lèvre déversée	lèvre infléchie	angle aigu	TVI<1,5 (RIAC)						
			angle droit	TVI≤1,5 (RIDC)						
				1,5<TVI ≤2,5 (RIDM)						
			angle obtu	TVI≤1,5 (RIOC)						
				1,5<TVI ≤2,5 (RIOM)						
				TVI>2,5 (RIOL)						
		angulée	angle droit	TVI≤1,5 (RADC)						
			angle obtu	TVI≤1,5 (RAOC)						
	lèvre rentrante	incurvée	angle obtu	TVI≤1,5 (RIOC)						
				1,5<TVI ≤2,5 (RIOM)						

4. LA DECORATION

4.1. description générale

La céramique de la région des Grands Lacs présente différents décors qui peuvent être identifiés facilement :

Les cannelures : incisions larges dont le creux est plus ou moins arrondi. Le sillon est large de 1 à 4mm et sa profondeur n'excède pas le millimètre. Elles apparaissent le plus souvent en séries de 2 à 9 parallèles, distantes les unes des autres de 1 à 6mm.

Les hachures : Incisions, fines effilées, appliquées de biais dans l'un ou l'autre sens, sous un angle allant jusqu'à 45° par rapport à la verticale. Il convient de faire une distinction entre ls hachures légères et les hachures profondes, surtout dans le cas des hachures croisées.

- ***les hachures légères*** ont largeur et profondeur dans les dixièmes de millimètre. Elles sont appliquées en trame serrée de 0,1 à mm.

- ***les hachures profondes*** sont d'une largeur de 1 à 2 mm et d'une profondeur de 1mm au plus. Elles sont appliquées en trame moins serrée de 1 à 7 mm.

Les hachures des céramiques de la Région des Grands Lacs sont caractéristiques pour le col ou la partie sous-la-lèvre où elles constituent un motif couvrant. Elles accompagnent quelquefois la décoration cannelée sur la panse.

Les impressions : sont rectangulaires, arrondies, elliptiques, triangulaires ou entaille. Elles ont de 1 à 4mm et une profondeur jusqu'à 1mm. Ces impressions sont alignées horizontalement, en rangée simple, rarement double, en bordure de zones hachurées.

Les rares fossettes décoratives : sont des dépressions circulaires d'un diamètre de 5 à 10mm et d'une profondeur d'environ 1mm. Les fossettes se trouvent en rangées rectilignes, simples ou doubles, horizontales ou verticales.

L'ébauche sculpte la lèvre avec de 3 à 5mm et d'une profondeur jusqu'à 5,5 mm. Des cannelures peuvent créer une apparence similaire. L'ébauche et ces cannelures se trouvent surtout sur la partie extérieur de l'aperture, mais débordent quelquefois vers l'intérieur et couvrent éventuellement un marli.

4. 2. Description des motifs décoratifs

1. **La lèvre est ébauchée ou cannelée**. Cette décoration est commune à toutes les formes.

Les facettes planes sont des surfaces planes qui suivent le pourtour de la lèvre, chacune sous un angle différent, de façon à obtenir un profil facetté. Elles se coupent selon une arête ranche.

Les moulures creuses sont des surfaces légèrement incurvées qui suivent le pourtour de la lèvre, chacune sous un angle différent. Elles se joignent selon une arête ou sont séparées par une moulure en saillie.

Les cannelures suivent en parallèles le pourtour de la lèvre. Leur largeur est le double de leur profondeur.

La gaufrure consiste en une couverte de hachures légères qui sont exécutées soigneusement et qui se croisent perpendiculairement. Celles-ci créent une surface réticulée qui met en évidence les losanges saillants plutôt que les hachures et suggère l'effet de gaufrure ou gaufrage.

Les hachures légères croisées créent, en trame serrée, un aspect de treillis

Les hachures croisées sont une dénomination intermédiaire entre la gaufrure et les hachures légères croisées pour les surfaces étroites et galons, car la différence entre ces deux motifs ne vaut pas d'y être relevée. Les hachures croisées se trouvent sur le col court des petits vases du deuxième type et sous-la-lèvre des écuelles.

Les hachures profondes croisées se caractérisent par le fait que les hachures appliquées dans l'autre sens tranchent celles déjà appliquées dans l'un, et bouchent les premiers sillons à la coupure, ce qui crée un aspect propre à ce motif.

CONCLUSION

Au terme du présent cours, nous pouvons mentionner que c'est un cours introductif à l'analyse et interprétation des données céramiques qui sont souvent trouvées sur terrain pendant la fouille archéologique ou les trouvailles de terrain. Il s'intéresse principalement à la poterie du fait qu'elle est le plus ancien métier de fabrication des objets en terre cuite. La céramologie est une discipline cours qui aide les étudiants à prendre connaissance de l'importance des vestiges du passé et à en profiter dans leurs recherches en histoire, en anthropologie et dans d'autres domaines connexes à l'archéologie. Il contient des formules et des règles d'analyse que l'apprenant ne peut pas se passer. Celles-ci sont tirées dans différant travaux des chercheurs en céramologie.

Références bibliographiques

Balfet H, Fauvet-Berthelot M.-F., Monzon S., 1989. Lexique et typologie des poteries. Paris, Presses du CNRS.

Bocoum, H., and Mclntosh, S.K., 2002. *Fouilles à Sincu Bara, moyenne vallée du Sénégal*. Nouackchott, CRIAA.

Gallay A., 1981. *Le Sarnyere Dogon. Archéologie d'un isolat, Mali*. (Mémoire n°4). Paris, Editions Recherches sur les Civilisations.

Gardin J.C., 1985. Code pour l'analyse des formes de poteries. Centre de recherches Archéologiques, Paris, Editions du C.N.R.S.

Gueye, N.S., 1998. *Poteries de peuplements de la moyenne vallée de fleuve Sénégal du XVIe au XXe siècle : approche ethnoarchéologique, archéologique et ethnohistorique*, Thèse de Doctorat et Lettres et Sciences Humaines en 2 Volumes, Université de Paris X-Nanterre

Haour, A.,K. Manning, N. Arazi, O.P. Gosselain, Guèye N.S. Keita, A. Livingstone Smith, K.Macdonald, A.Mayor, S.Mcintosh et R.Vernet (Co edited by) 2010. *African pottery roulettes, Past, Present. Techniques, identification and distribution*. Oxford, Oxbow Books

Nijembazi A., 1988. « La poterie au Burundi. », *Revue de civilisation burundaise.* Bujumbura. Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture. p. 48-59. p.55.

Nsanze A., 2001. *L'économie du pouvoir de 1875 à1920*. Paris, L'Harmattan. p. 198.

Rice M. 1987. *Pottery analysis, A Sourcebook.* Chicago University Press, Chigago.

Sadiki E., 2016. *Exploitation archéologique et ethnoarchéologique des enclos des domaines rituels de Magămba,Burūnga et Kirwa au Burundi ancien*, Dakar,p.303. (Thèse de doctorat)

Sall, M. 2005. Traditions céramiques, Identities et Peuplement en Sénégambie. Ethnographie comparée et essai de reconstitution historique. Cambridge monographs in African Aechaeology 63, BAR International Series, 1407.

Seitz S., 1993. *Pygmées d'Afrique centrale*. Paris. p. 208.

SeronieVivien M.R., 1975. Introduction à l'étude des poteries préhistoriques. Bordeaux, Mémoire n°1 b de la société spéologique et préhistorique de Bordeaux.

Shepard, A.O., 1965. Ceramics for the Archaeologist. Washington, DC: Carnegie Institute of Washington Publications in Anthropology 21.

Thiam M., 2010. La céramique dans l'espace sénégambien, un patrimoine méconnu. Paris, L'Harmattan.

Thiam M., 2012. « Poterie et univers mental dans l'espace sénégambien : introduction au patrimoine immatériel ». Revue Africaine Trimestrielle de stratégie et de prospective. In : *Quête de sens et présentations du futur en sénégambie. Du XVè au milieu du XIXè siècle*. pp. 15-33.

Thilmans, G. et A. Ravisé, 1983. Protohistoire du Sénégal. Recherches Archéologiques. Tome II. Sintiou-Bara et les Sites du Fleuve. Dakar : IFAN, Mémoire de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire N°91